

ACTION URGENTE

ÉGYPTE. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ ET TORTURÉ

Le 7 février 2020, des agents de l'immigration de l'aéroport du Caire ont arrêté arbitrairement le défenseur des droits humains Patrick Zaki George à son arrivée à l'aéroport, à 4 h 30, et l'ont torturé. Il est notamment accusé de « diffusion de fausses nouvelles », « incitation à manifester et « incitation à commettre des violences et des crimes terroristes ». Cet homme a ensuite été interrogé et torturé en détention par des membres de l'Agence de sécurité nationale, avant d'être présenté au procureur le lendemain.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

*Procureur général Hamada al Sawi
Office of the Public Prosecutor
Madinat al-Rehab
Cairo, Égypte
Fax : +202 2577 4716*

Monsieur le Procureur général,

*Le 7 février 2020, à 4 h 30, des agents de l'immigration de l'aéroport du Caire ont arrêté arbitrairement **Patrick Zaki George**, chercheur spécialisé dans les droits humains, à son retour d'Italie, où il se trouvait pour ses études, à Bologne, dans le cadre du programme Erasmus.*

Ses avocats ont dit à Amnesty International que Patrick Zaki George avait été interrogé pendant 17 heures à l'aéroport, les yeux bandés et les mains menottées, par des membres de l'Agence de sécurité nationale. Ceux-ci l'ont ensuite transféré dans un lieu de détention tenu secret, géré par l'Agence de sécurité nationale à El Mansoura. Les agents l'ont interrogé sur son travail en faveur des droits humains quand il était en Égypte et sur l'objet de son séjour en Italie. Durant l'interrogatoire, il a été frappé dans le ventre et le dos et torturé à l'électricité sur la partie supérieure du corps. Le lendemain, le parquet d'El Mansoura a ordonné son placement en détention pour 15 jours, le temps que soit menée une enquête pour, en autres, « diffusion de fausses nouvelles », « incitation à manifester » et « incitation à commettre des violences et des crimes terroristes ». Le ministère public a indiqué s'appuyer à titre de preuves sur 10 publications Facebook, mais n'a pas autorisé l'accusé ni son avocat à les consulter.

Selon ses avocats, un procès-verbal d'arrestation établi le 8 février 2020 affirme de façon mensongère que Patrick Zaki George a été arrêté à son domicile d'El Mansoura, alors que l'Agence de sécurité nationale l'a gardé en détention au secret pendant environ 30 heures, soit au-delà du délai légal de 24 heures.

Patrick Zaki George est actuellement détenu dans un poste de police d'El Mansoura. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses activités en faveur des droits humains et des opinions politiques qu'il a exprimées sur les réseaux sociaux.

Je vous demande donc de le libérer immédiatement et sans condition, d'ouvrir une enquête indépendante sur les actes de torture qu'il a subis et d'assurer sans délai sa protection. Je vous appelle également à veiller, dans l'attente de sa libération, à ce qu'il puisse communiquer avec ses avocats et sa famille et recevoir des soins médicaux, et à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres mauvais traitements. Enfin, j'exhorte les autorités égyptiennes à libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues uniquement pour avoir défendu les droits humains et exprimé pacifiquement leurs opinions.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Patrick Zaki George, spécialiste des droits humains, est chercheur pour l'Initiative égyptienne pour les droits de la personne (EIPR). Il est spécialisé dans les questions de genre et les droits des minorités sexuelles. Depuis août 2019, il vit en Italie, où il suit un master en études sur le genre et les femmes à l'université de Bologne.

L'arrestation de Patrick Zaki George intervient dans le contexte des mesures répressives mises en œuvre après les manifestations de septembre 2019, son mandat d'arrêt étant daté du 24 septembre. Il s'agit de la plus grande vague de répression menée contre les voix dissidentes en Égypte depuis 2014. Il rejoint dans les rangs des défenseur-e-s des droits humains pris pour cible [Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Bager](#), ainsi que [Mahienour el Masry](#), qui se trouvent toujours en détention arbitraire.

Le 20 septembre 2019, des manifestations éparses ont éclaté dans des villes un peu partout en Égypte, réclamant la démission du président Abdel Fattah al Sissi. Ce mouvement de protestation a été déclenché par des vidéos virales dans lesquelles Mohamed Ali, un entrepreneur ayant travaillé pour l'armée égyptienne, accusait des chefs militaires et le président d'avoir dilapidé des fonds publics en faisant construire des propriétés de luxe. Dans les semaines qui ont suivi, Amnesty International a [rassemblé des informations](#) montrant que les forces de sécurité égyptiennes avaient procédé à de très nombreuses arrestations de manifestants pacifiques, de journalistes, d'avocats spécialisés dans la défense des droits humains, de militants et de personnalités politiques dans le but de faire taire les critiques et d'empêcher d'autres manifestations. Selon des avocats égyptiens défenseurs des droits humains, les autorités ont arrêté au moins 4 000 personnes pour leur participation ou leur soutien présumés aux manifestations. Les autorités ont ordonné le placement en détention provisoire d'au moins 3 715 personnes dans l'attente des résultats d'investigations sur des charges liées au « terrorisme », dans le cadre de la plus vaste enquête pénale jamais menée à la suite de manifestations en Égypte.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe et anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 26 mars 2020

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Patrick Zaki George (il)